

LMVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT EN FORMATION CONTINUE



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BRETAGNE



SOMMAIRE

Le rôle de la CMA Bretagne	p 2
L'artisanat breton- chiffres clés	p 3
L'artisanat au cœur des territoires bretons	p 4
Etre accompagné au quotidien	p 5
Se former tout au long de la vie	p 6
Notre offre de formation continue	p 7-8
Nos coordonnées par site	p 9-23
Nos conditions de formation	p 24-26
Les contacts	p 27

1

REPRÉSENTER

La CMA Bretagne assure la représentation du secteur artisanal sur l'ensemble du territoire breton.

2

RELAYER

La CMA Bretagne relaie les intérêts généraux des artisans et de l'artisanat auprès des instances locales, régionales et nationales.

3

PROMOUVOIR

La CMA Bretagne assure la promotion de l'artisanat et de l'apprentissage.

4

ACCOMPAGNER

La CMA Bretagne accompagne les artisans, porteurs de projets et les apprentis au quotidien, sur l'ensemble du territoire breton.

5

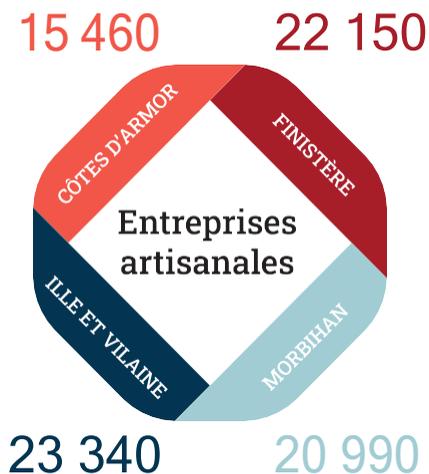
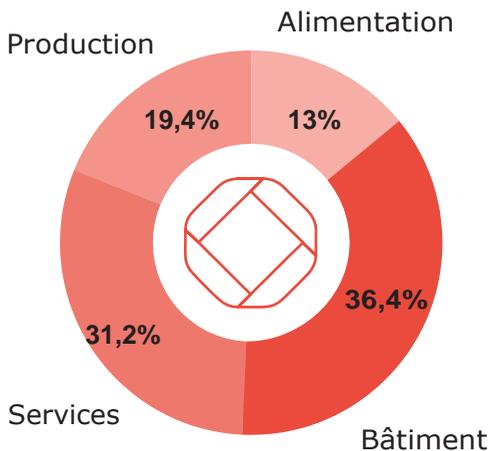
ANTICIPER

L'Observatoire de la CMA Bretagne réalise enquêtes et études pour comprendre l'existant et préparer l'Artisanat aux nombreux défis à venir.

L'ARTISANAT BRETON

CHIFFRES CLÉS (au 31 décembre 2022)

LES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :



46 ans
âge moyen des artisans

81 940
ENTREPRISES

28%
des artisans sont des femmes

11 040
CRÉATIONS REPRISES

LA CMA BRETAGNE :

100 élus, 41 membres associés

Des artisans élus pour 5 ans par leurs pairs pour les représenter et défendre leurs intérêts auprès des décideurs et politiques bretons.

800 collaborateurs

Des femmes et des hommes qui agissent au quotidien en faveur des artisans et des apprentis bretons.

34 sites d'accueil

Sites de présence de la CMA
Bretagne

CMAB, janvier 2022

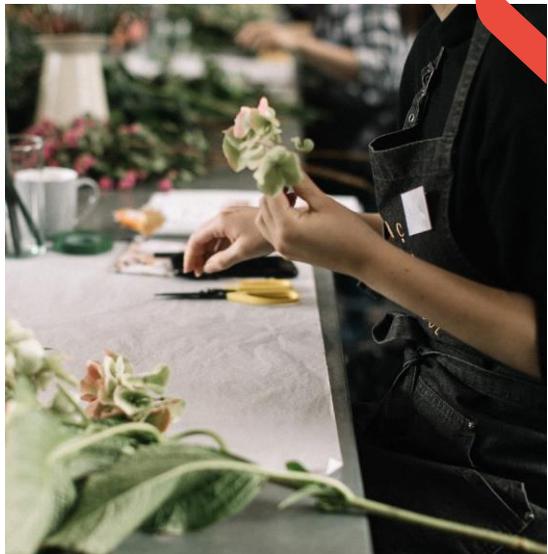


CRÉATION & DEVELOPPEMENT

Accompagner le porteur de projet de l'idée jusqu'à la concrétisation de son entreprise, une mission majeure de la CMA Bretagne.

Favoriser le développement et la performance des entreprises en place mais aussi la transmission d'entreprise, des enjeux essentiels pour l'avenir de l'artisanat breton.

Nos actions : accueil, informations, formations, accompagnements, conseils, suivis, formalités...



TRANSITION NUMÉRIQUE & ENVIRONNEMENTALE

Accompagner les artisans dans la transition numérique de leur entreprise, un axe fort du plan d'actions économiques.

Nos actions : autodiagnostic, diagnostics, formations, ateliers...

La CMA Bretagne est engagée dans l'accompagnement des artisans en faveur du développement durable.

Le programme ENVIR'A : Répar'acteurs, éco-défis, artisans zéro gaspi...

FORMATION INITIALE

La CMA Bretagne forme chaque année plus de 7500 apprentis aux métiers de l'artisanat pour construire l'artisanat de demain.

Nos actions : dans les 7 campus du CFA Régional, près de 127 formations, du CAP au Bachelor, dans 11 filières professionnelles.



FORMATION CONTINUE

La CMA Bretagne propose aux artisans une offre de formation adaptée aux besoins de leurs entreprises et aux évolutions de leurs métiers.

Nos actions : des cursus courts en organisation d'entreprise et en techniques professionnelles, des formations diplômantes et qualifiantes, des parcours de reconversion professionnelle.

Des formations proposées sur nos différents sites ou en distanciel.



En 2022

7500 APPRENTIS FORMÉS AU SEIN DU CFA CMA BRETAGNE
4 828 STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE

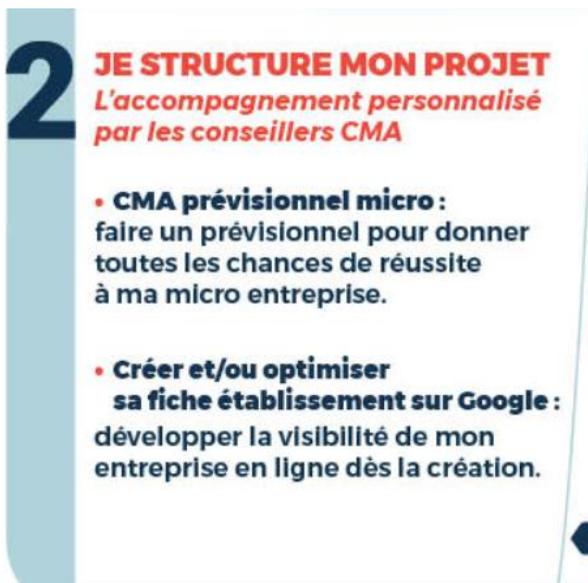
PARCOURS CREATEURS

Le « Parcours créateur » est une offre d'accompagnement post-crédation s'adressant à tous ceux qui souhaitent entreprendre dans l'artisanat, pour les aider à démarrer leur activité et gérer efficacement leur entreprise. Des formations adaptées leur sont proposées afin de leur donner les informations nécessaires et indispensables qui permettront de créer, reprendre et gérer une entreprise dans les meilleures conditions.

Plusieurs packs sont proposés :

- Pack micro : 2 jours pour les futurs entrepreneurs sous le régime de la micro-entreprise
- Pack « Micro-entrepreneur : Bien préparer votre projet » : Pack Micro de 2 jours et 2 jours pour aborder la rentabilité de la future entreprise et pour étudier son marché et mettre en place une stratégie commerciale
- Pack premium : 5 jours pour comprendre l'intégralité de la gestion d'une TPE.

En complément du pack micro et du pack « miro-entreprise : Bien préparer votre projet », un temps de formation individualisé avec un conseiller expert peut être mis en place pour structurer le projet de création ou reprise d'entreprise.



2 JE STRUCTURE MON PROJET
L'accompagnement personnalisé par les conseillers CMA

- **CMA prévisionnel micro :**
faire un prévisionnel pour donner toutes les chances de réussite à ma micro entreprise.
- **Créer et/ou optimiser sa fiche établissement sur Google :**
développer la visibilité de mon entreprise en ligne dès la création.



FORMATION CONTINUE POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE, CONJOINTS, SALARIES, DEMANDEURS D'EMPLOI

OFFRE DE SERVICE
CONSEIL ET FORMATION **2024**
CMA BRETAGNE



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne propose des formations pour :

- ✓ Organiser, gérer et développer son entreprise sur les thématiques suivantes :
 - Gestion d'entreprise
 - Développement d'entreprise
 - Bureautique et numérique
 - Ressources humaines / développement personnel

- ✓ Développer ses savoir-faire par des formations techniques :
 - Alimentaire
 - Bâtiment
 - Métiers d'art et de la création
 - Services



www.cma-bretagne.fr

La CMAB développe également des formations sur mesure. Vous avez des besoins spécifiques ? Décrivez-nous le projet que vous souhaitez mettre en œuvre dans votre entreprise. Nous construisons avec vous la solution de formation qui vous permettra d'atteindre votre objectif. Découvrez notre offre de formation complète sur notre site Internet : www.cma-bretagne.fr

NOS FORMATEURS

Nos intervenants sont des professionnels confirmés dans leur domaine, spécialistes de la petite et moyenne entreprise artisanale. Ils utilisent une pédagogie active et opérationnelle basée sur des cas pratiques et ils font travailler les stagiaires sur leurs propres situations personnelle et/ou professionnelle.

NOS EQUIPES

Nos collaborateurs vous accompagnent dans la définition de votre projet de formation. Nous sommes à votre écoute pour élaborer votre plan de formation, que ce soit dans le cadre de nos formations prévues en catalogue, ou pour identifier et analyser vos besoins de formation et construire un parcours sur-mesure.

Retrouvez nos contacts à la fin du livret.

SIEGE REGIONAL DE BRUZ



Coordonnées :

CMAB

Contour Antoine de Saint Exupéry
Campus de Ker Lann

CS 85226

35172 BRUZ CEDEX

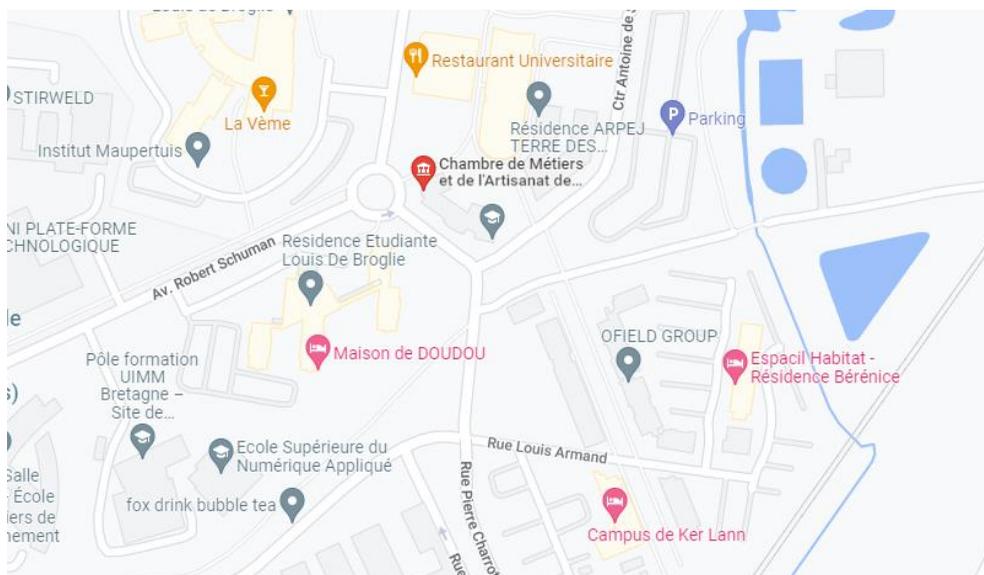
☎ 02 23 50 15 15

✉ contact.dpo@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h30 du lundi au vendredi

-  Gare à 900 mètres
-  Parking extérieur
-  Restauration à proximité



SIEGE DEPARTEMENTAL DE RENNES



Coordonnées :

2, Cours des Alliés
CS 51218
35012 RENNES CEDEX
☎ 02 52 07 70 00
✉ contact@cma-bretagne.fr

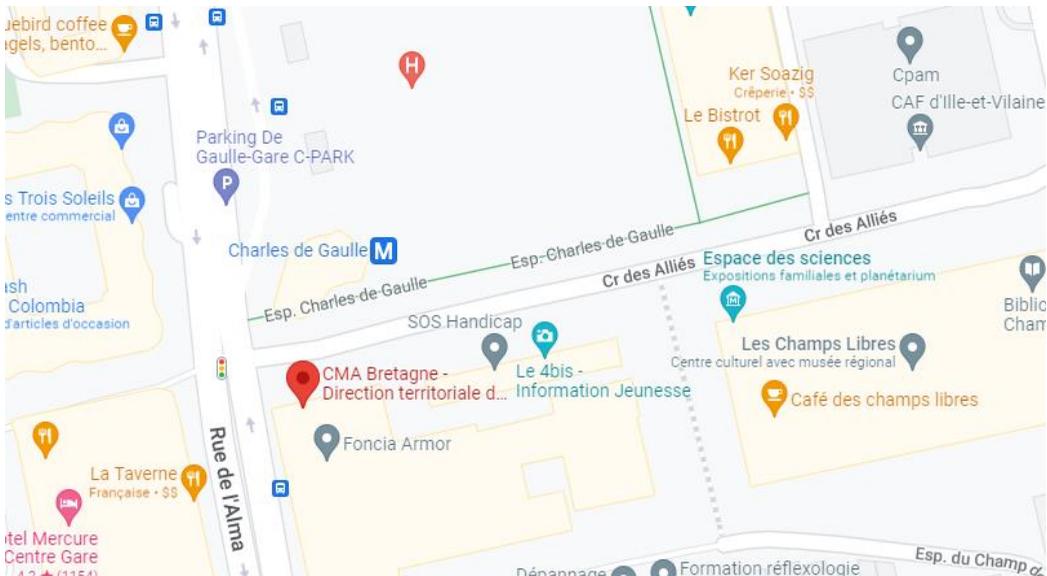
Horaires d'ouverture :

8h30-17h30 du lundi au vendredi

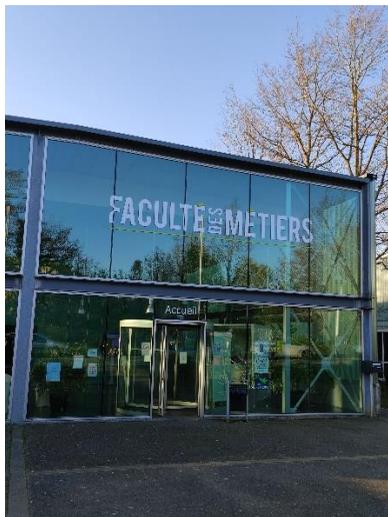
🚆 Gare à 500 mètres, accès métro Charles de Gaulle ligne A

P Parking extérieur

🍴 Restauration à proximité



ANTENNE DE BRUZ



Coordonnées :

FACULTE DES METIERS
Rue des Frères Montgolfier
Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
☎ 02 99 05 45 45
✉ fac-metiers@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h00 du lundi au vendredi

-  Gare à 500 mètres
-  Parking extérieur
-  Restauration à proximité



ANTENNE DE SAINT MALO



Coordonnées :

FACULTE DES METIERS
68 Avenue de Marville
35400 SAINT MALO

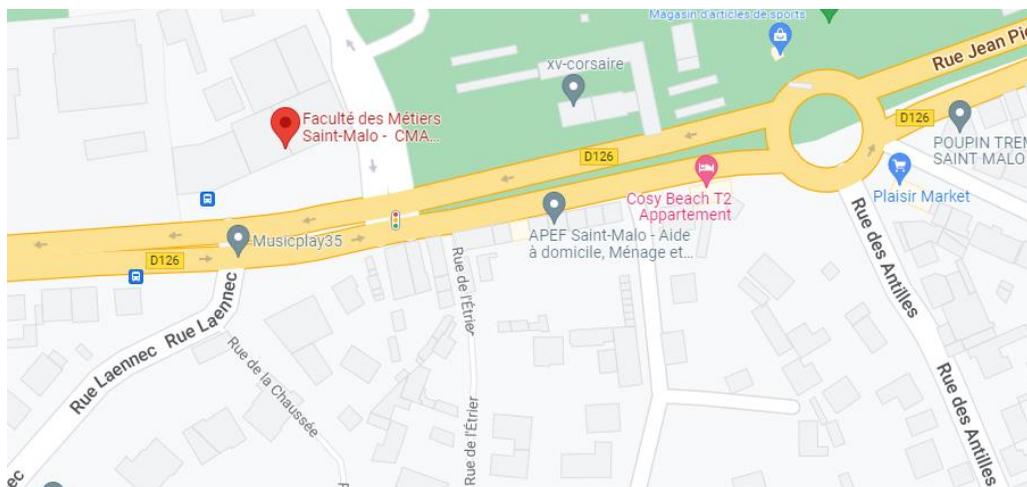
☎ 02 99 05 45 55

✉ fac-metiers@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h00 du lundi au vendredi

- 🚆 Gare à 600 mètres
- 🅑 Parking extérieur
- 🍴 Restauration à proximité



ANTENNE DE FOUGERES



Coordonnées :

FACULTE DES METIERS
37 Boulevard de Groslay
35300 FOUGERES
☎ 02 99 05 45 55
✉ fac-metiers@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h00-12h00 13h30-17h00 du lundi au
vendredi

-  Parking extérieur
-  Restauration à proximité



SIEGE DEPARTEMENTAL DE PLOUFRAGAN



Coordonnées :

Campus de l'Artisanat et des Métiers
Terre de la Motte – Route du Futur
CS 90051
22440 PLOUFRAGAN
☎ 02 96 76 26 26
✉ contact22@cma-bretagne.fr

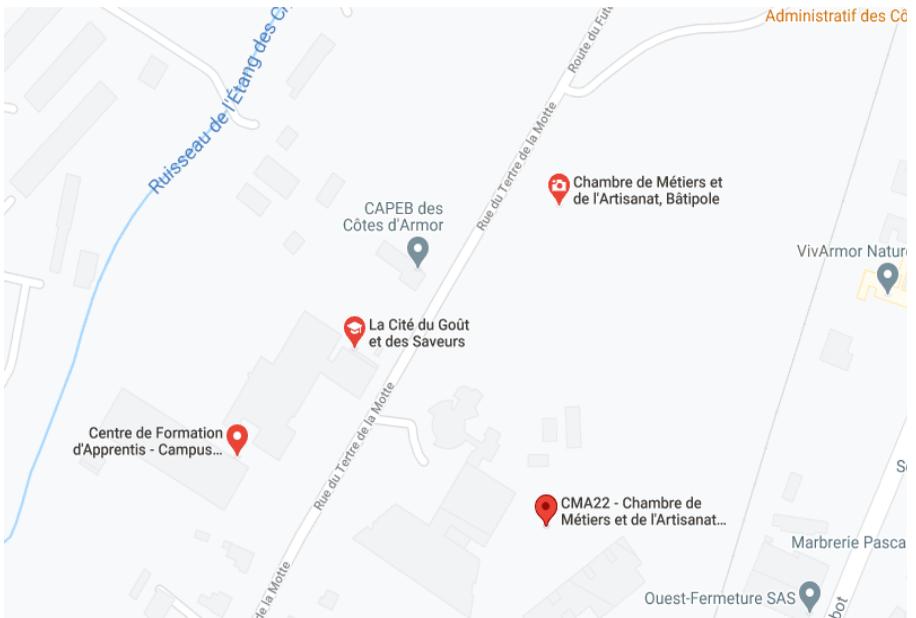
Horaires d'ouverture :

8h30-12h30 13h30-17h30 du lundi au vendredi

 Gare routière Robien, bus arrêt Campus des Métiers

 Parking extérieur

 Restauration sur place



ANTENNE DE DINAN (AUCALEUC)



Coordonnées :

La Croix Fresche Blanc - Aucaleuc

BP 43155

22103 DINAN CEDEX

☎ 02 96 76 27 37

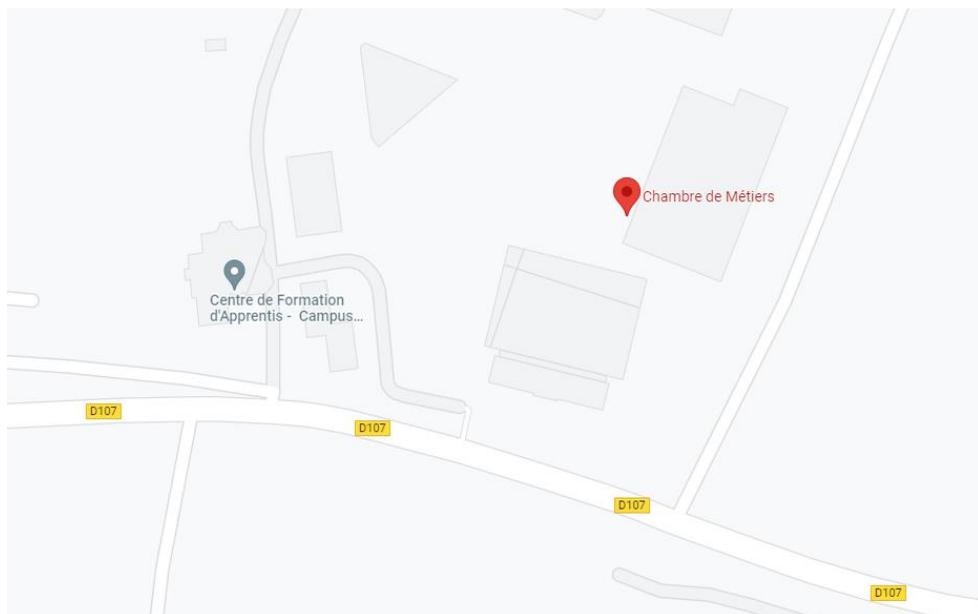
✉ contact22@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h30 du lundi au vendredi

 Parking extérieur

 Restauration sur place



ANTENNE DE LANNION



Coordonnées :

Rue Blaise Pascal

BP 50756

22300 LANNION

☎ 02 96 76 26 26

✉ contact22@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h00 du lundi au jeudi

8h30-12h00 13h30-16h30 le vendredi

 Parking extérieur

 Restauration



SIEGE DEPARTEMENTAL DE QUIMPER



Coordonnées :

24, Route de Cuzon
CS 21037
29196 QUIMPER CEDEX
☎ 02 98 76 46 46
✉ contact29@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h30 13h30-17h30 du lundi au vendredi



Gare à 2 kms/bus arrêt CFA



Parking extérieur



Restauration sur place



ANTENNE DE BREST



Coordonnées :

5 Rue Jacques Daguerre

29850 GOUESNOU

☎ 02 98 02 73 55

✉ contact29@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h30 du lundi au vendredi



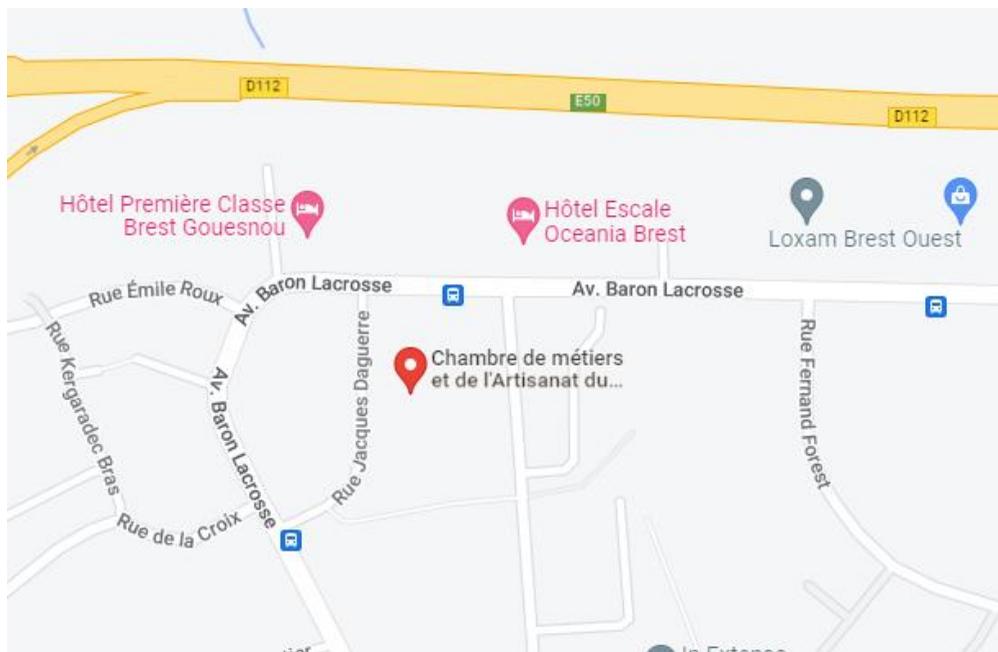
Gare à 5 kms/tramway porte de Gouesnou



Parking à proximité



Restauration à proximité



ANTENNE DE MORLAIX



Coordonnées :

Aéroport
CS 50908
29679 MORLAIX CEDEX
☎ 02 98 88 13 60
✉ contact29@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h00 13h30-17h30 du lundi au vendredi



Gare à 4 kms/bus arrêt aéroport



Parking à proximité



Restauration à proximité



ANTENNE DE LORIENT



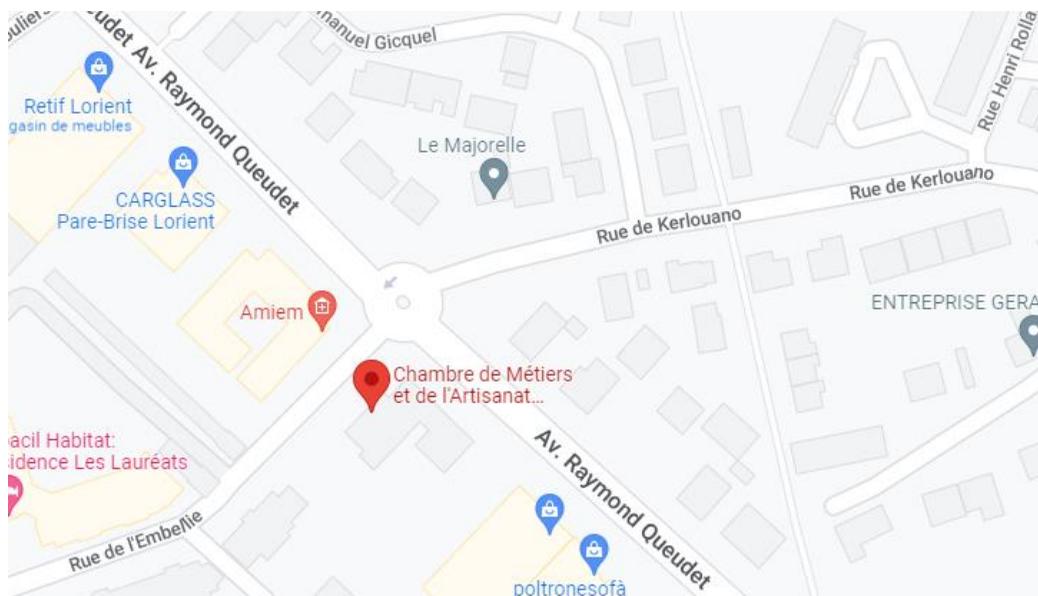
Coordonnées :

ZAC du Bourgneuf
16, Rue Raymond Queudet
56100 LORIENT
☎ 02 97 87 16 65
✉ contact56@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h30 13h30-17h00 du lundi au vendredi

P Parking extérieur



ANTENNE DE PLOERMEL



Coordonnées :

Bâtiment Cométias
Rue du Ronsouze
BP 30028
56801 PLOERMEL CEDEX
☎ 02 97 93 65 30
✉ contact56@cma-morbihan.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h30 13h30-17h00 du lundi au vendredi

-  Parking extérieur
-  Restauration à proximité



ANTENNE DE PONTIVY



Coordonnées :

34, Rue du Général de Gaulle

56300 PONTIVY

☎ 02 97 25 79 75

✉ contact56@cma-bretagne.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h30 13h30-17h00 du lundi au vendredi

 Parking extérieur

 Restauration à proximité



LA CONVENTION DE FORMATION

La convention de formation signée par chaque stagiaire et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en amont de la formation précise :

- Les dates de début et de fin de la formation
- Les horaires et le lieu de la formation
- Les modalités de réalisation de l'action de formation
- Les conditions tarifaires.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Chaque stagiaire est tenu de prendre connaissance du règlement intérieur de la formation sur le site www.cma-bretagne.fr et de le respecter. Tout manquement au présent règlement pourra entraîner une mesure disciplinaire.

L'ÉVALUATION DES ACQUIS DE DÉBUT ET DE FIN DE FORMATION

Les formateurs réalisent, en début de formation, une évaluation des acquis des stagiaires permettant d'identifier les compétences de chacun des stagiaires et d'adapter la formation au regard des résultats. Ils effectuent également une évaluation des acquis en fin de formation pour vérifier l'acquisition des compétences. Une attestation de fin de formation attestant des compétences acquises est remise au stagiaire.

L'ABSENCE ET LE RETARD

Chaque stagiaire, en s'inscrivant à une formation et en nous retournant la convention de formation, s'engage à être présent pour toute la durée de la formation.

Si pour des raisons dûment justifiées, un stagiaire ne peut être présent ou a du retard, il s'engage à prévenir, dans les plus brefs délais, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du département de la formation.

L'ATTESTATION DE PRESENCE OU CERTIFICAT DE REALISATION

Pendant la formation, des feuilles d'émargement doivent être signées par demi-journée de présence. Celles-ci sont récupérées par le formateur ou l'assistante formation. Elles serviront de justificatif pour établir une attestation/un certificat de réalisation mentionnant les heures de présence à la formation. Toute absence de signature entraînera une diminution des heures de présence et pourra être préjudiciable pour la demande de prise en charge de la formation par la CMAB, en cas de subrogation de paiement, et par le stagiaire ou son entreprise auprès de son OPCO. Nous vous demandons de bien vouloir être vigilant à émarger par demi-journée ces feuilles de présence.

L'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES STAGIAIRES

À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est remis par le formateur à chacun des stagiaires ou envoyé par mail. Cette enquête peut être renseignée de manière anonyme. Les thèmes évalués sont le contenu, l'animation pédagogique et l'organisation de la formation. Une appréciation générale de la formation est demandée, ainsi que, sous forme de rédaction libre, les points forts et les axes d'amélioration suggérés par les stagiaires. Ces enquêtes permettent aussi de collecter les besoins de formation des stagiaires.

LES RECLAMATIONS

Dans une démarche d'amélioration continue, la CMAB vous invite, pour toute réclamation, à compléter le formulaire en ligne sur notre site Internet :

<https://www.cma-bretagne.fr/taux-de-reussite-et-de-performance/>

LE DROIT A L'IMAGE DU STAGIAIRE

La CMAB, au travers de photos, films, images, peut utiliser à titre gracieux l'image de stagiaires pour la création d'outils de communication (site internet, réseaux sociaux, plaquette, publication, presse ...) destinés à assurer la promotion de son offre de formation.

En cas de refus, le stagiaire doit adresser un courrier en ce sens au Secrétaire Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne.

L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Tous nos sites de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les demandes spécifiques concernant le suivi des formations et les aménagements possibles, nous vous invitons à consulter nos équipes formation pour étudier les modalités et possibilités d'accueil. En cas de handicap physique, nous pourrions adapter le choix de la salle le cas échéant.

SIÈGE

Contour Antoine de Saint-Exupéry
Campus de Ker Lann
CS87226 - 35172 Bruz Cedex
www.cma-bretagne.fr

CÔTES D'ARMOR

Campus de l'Artisanat et des Métiers
CS 90051 - 22440 Ploufragan Cedex
02 96 76 27 18
formationcontinue22@cma-bretagne.fr

FINISTÈRE

24 route de Cuzon
CS 21037 - 29196 Quimper Cedex
02 98 76 46 46
formationcontinue29@cma-bretagne.fr

ILLE-ET-VILAINE

2 cours des alliés
CS 51218 - 35012 Rennes Cedex
02 52 07 70 00
formationcontinue35@cma-bretagne.fr

MORBIHAN

10 Boulevard des Iles
CS 82311 - 56008 Vannes Cedex
02 52 07 70 00
formationcontinue56@cma-bretagne.fr

www.cma-bretagne.fr